

## AVIS INTERNET

**Objet :** Changements sur les organismes de placement collectifs (« OPC ») gérés par la société de gestion Ofi Invest Asset Management à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts de l'un des OPC cités en Annexe 1, gérés par Ofi Invest Asset Management et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons par la présente, qu'à compter du **1<sup>er</sup> septembre 2023**, Ofi Invest Asset Management a décidé de procéder aux modifications suivantes sur vos OPC :

- i) **Mise à jour du document-type DIC PRIIPS :** suite aux différentes précisions doctrinales apportées par le régulateur depuis son entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le document d'information clés (« DIC ») issue du règlement (UE) n° 1286/2014 dit « Règlement PRIIPS » associé à chacun des OPC et initialement publié par la société de gestion a été mis à jour.
- ii) **Ajout d'un avertissement en l'absence d'introduction d'outils de gestion de la liquidité :** l'avertissement-type ci-dessous a été inséré dans le prospectus des OPC afin de mettre en garde les investisseurs sur le risque accru de suspension totale des souscriptions et des rachats en cas de circonstances exceptionnelles du fait de l'absence d'introduction d'un mécanisme de plafonnement des rachats ("gates") :

*« En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur cet OPC. ».*

Les autres caractéristiques des OPC demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur vos OPC que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

La documentation réglementaire des OPC actualisée en conséquence sera disponible sur le site internet : [www.uff.net](http://www.uff.net) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Nous vous prions d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**OFI INVEST ASSET MANAGEMENT**

## Annexe 1 Liste des OPC

Nom de l'OPC	Code ISIN	Fréquence de valorisation
GLOBAL ALLOCATION M	FR0007037866 (Part C/D)	Quotidienne
OBLIGATIONS 5-7 M	FR0007033683 (Part C/D)	Quotidienne
RENDEMENT DIVERSIFIE M	FR0007037833 (Part C/D)	Quotidienne
UFF GLOBAL ALLOCATION A	FR0007437124 (Part C)	Quotidienne
UFF GLOBAL ALLOCATION	FR0010383398 (Part C)	Hebdomadaire
UFF OBLIG PERSPECTIVES 2027	FR001400FS23 (Part A)	Quotidienne
	FR001400FS31 (Part D)	Quotidienne
UFF OBLIGATIONS 5-7 A	FR0007076971 (Part C)	Quotidienne
UFF OBLIGATIONS 5-7 C	FR0007033691 (Part C)	Hebdomadaire
UFF RENDEMENT DIVERSIFIE A	FR0007436969 (Part D)	Quotidienne
UFF RENDEMENT DIVERSIFIE	FR0010383422 (Part C)	Hebdomadaire
	FR0007052998 (Part D)	Hebdomadaire
UFF RENDEMENT TRIMESTRIEL	FR0007448287 (Part D)	Hebdomadaire